

Communiqué de presse, 8 juillet 2021

Les crises poussent les ménages à s'endetter

Statistique annuelle des services à but non lucratif de conseil en matière de dettes et d'aide au désendettement

On ne s'endette pas par de sa propre initiative : les dettes sont généralement le résultat de situations de vie particulières telles que le chômage, la maladie, le divorce, etc. Selon les statistiques des organisations membres de Dettes Conseil Suisse, l'endettement et le surendettement sont très souvent liés à des facteurs structurels. Les services à but non lucratif de conseil en matière de dettes et d'aide au désendettement appuient les personnes concernées. Des mesures sont aussi nécessaires au niveau politique.

Chaque année, les organisations membres de Dettes conseil Suisse collectent des données statistiques des ménages endettés qui demandent un premier conseil. Pour 2020, cet ensemble de données comprend 4764 dossiers, fournissant une base importante pour comprendre l'endettement et le surendettement des particuliers.

Les événements critiques font dérailler les ménages aux budgets serrés

Plus de 80 % des ménages qui sollicitent des conseils en matière de dettes pour la première fois en 2020 ont un revenu inférieur à 6'500 francs. 40 % des dossiers sont des ménages de célibataires, environ un cinquième des ménages sont des couples avec enfants et un autre cinquième sont des ménages monoparentaux. La cause de l'endettement est principalement en lien direct avec un événement critique de la vie : le chômage (24%), la séparation/divorce (24%) et les problèmes de santé (23%) occupent les premières places en 2020 (plusieurs réponses possibles).

Les principaux créanciers sont les cantons et les compagnies d'assurance maladie.

Les dettes fiscales (73%) et les dettes d'assurance maladie (61%) sont les plus courantes et représentent également 41% du volume total des dettes. Dans un peu moins d'un quart des cas, les dettes sont dues à des coûts de soins de santé que les personnes doivent payer elles-mêmes (ex. non prise en charge par la LAMal). Les données montrent également que de nombreux ménages surendettés attendent très longtemps avant de demander conseil. En conséquence, les dettes augmentent car s'ajoutent des intérêts, des frais de rappels et sommation et des frais de poursuites. Les débiteurs et débitrices entrent dans une véritable spirale d'endettement. Demander le plus tôt possible l'aide d'un service spécialisé permet de sortir de la spirale de l'endettement.

Rompre le cercle vicieux : individuellement et structurellement

L'assainissement permet aux ménages surendettés de se réinsérer économiquement - avec des effets positifs également pour les cantons et les communes, tant dans leur fonction de créanciers qu'en ce qui concerne les coûts sociaux. Il est utile pour la communauté de disposer de services de conseil en matière d'endettement. Mais il est également nécessaire d'agir au niveau structurel : en Suisse, il n'y a pas de déduction directe des impôts et des primes d'assurance maladie, il n'y a pas de procédure de restructuration et de libération des dettes, la surveillance des octrois de crédits à la consommation est faible et il n'y a quasi pas de réglementation des actions des sociétés de recouvrement. Le contribuable-assuré-consommateur doit être aidé structurellement par des procédures administratives simplifiées et doit être protégé par une meilleure réglementation limitant les risques d'abus lors d'octroi de crédits et par le recouvrement des dettes.

Contact :

Pascal Pfister, directeur général SBS, administration@schulden.ch, +41 79 625 14 50

Dettes Conseils Suisse

Dettes Conseils Suisse a été fondée en 1996 en tant qu'organisation faîtière des services publics et privés à but non lucratif de conseil en matière de dettes et d'aide au désendettement. Ceux-ci offrent des conseils et un soutien spécialisés dans les cantons aux personnes qui risquent de s'endetter ou qui sont déjà surendettées.

Les membres de Dettes Conseils Suisse s'engagent à appliquer les directives méthodologiques de l'organisation faîtière dans leur pratique de conseil.

www.dettes.ch